

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 4 avril 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Roger Guimond, Serge Pineault, Patrick N. Jean, Alain Martel et Marie-Josée Thériault
conseillers-ère
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Maxime
Cayouette, coordonnateur des sports et loisirs et Linda Levesque Borris, greffière
adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-111

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications et ajouts proposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. RAPPORT DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS (18 H 30)

Monsieur Maxime Cayouette est en réunion afin de présenter son rapport, notamment :

- **Clinique de hockey boule à la patinoire extérieure de la Polyvalente A. J. Savoie :**
 - **Entraînement par Joey Tardif, formateur accrédité du Programme national de certification des entraîneurs**
 - **Emplois étudiants : Izach Poirier et Thomas Garvie**
 - **Subvention de 5 000 \$ pour 2 ans ;**
- **Formation entraîneur de golf :**

RÉSOLUTION 2023-112

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'une formation intensive pour entraîneur au golf soit suivie par M. Maxime Cayouette, coordonnateur des sports et loisirs, au cout de 575 \$ plus taxe, plus les frais de déplacement et d'hébergement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Aréna de Saint-Quentin et défis :**

Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec le Conseil d'administration du Centre culturel en vue d'une possible implication de M. Cayouette dans les activités de l'aréna ;

- **Parc Rouli-Roulant : inclusion des 10 à 17 ans ;**
- **Club de ski de fond Husky : 750 \$ pour une vidéo promotionnelle par l'entremise de tourisme Edmundston et région ;**
- **Demande de révision salariale :**
 - **Le Conseil recommande d'obtenir un rapport et d'étudier cette requête.**

Après remerciements du Conseil, M. Cayouette quitte la réunion à 18 h 56.

5. DÉLÉGATION : CONRAD GAUVREAU (19 H)

Monsieur Conrad Gauvreau est en réunion afin de présenter au Conseil ses commentaires sur divers dossiers reliés à la municipalité, notamment, son mécontentement suite au redécoupage de la carte électorale, la perte de services de santé et le dossier de construction d'une piscine municipale intérieure. Il déplore la saleté sur la rue Canada ainsi que les émanations venant de l'entreprise AGB et il invoque la culture malsaine du Conseil depuis les deux dernières décennies.

M. Gauvreau quitte la réunion à 19 h 34.

6. DÉLÉGATION : BRIGADE D'INCENDIE (19 H 30)

Messieurs Serge Cayouette, Chef pompier, Alain Lagacé, assistant chef, Martin Pelletier, Ricky Akerley et Danick Beaulieu, de la Brigade d'incendie de Saint-Quentin, sont en réunion afin de présenter un rapport et quelques requêtes au Conseil municipal, notamment :

- Formation de 3 blocs pour les nouveaux pompiers par rapport à 5 blocs auparavant, afin de recevoir la certification : le chef pompier privilégie la formation de 5 blocs et un suivi sera fait en ce sens ;
- Loto pompier 2022 : profit net de 20 838 \$;
- Aide aux compagnies forestières : facturation éventuelle lors d'incendies de machineries en forêt (dossier à suivre) ;
- Abus des premiers répondants par la GRC et Ambulance NB ;
- Convention de prévention contre les incendies à Fredericton en 2024 : requête en vue de l'achat d'habits de Gala, au cout de 800 \$ à 1000 \$ par habit ;
- Mur honorifique dans la Salle Cayouette : aide financière de 1 500 \$ par la Ville et assermentation de tous les pompiers à l'automne ;
- Salaires : Demande de révision salariale des pompiers pour 2024, en considérant l'augmentation du salaire minimum à 14,75 \$ / heure.

Après remerciements de part et d'autre, la délégation quitte la réunion à 20 h 14.

7. PARTENARIAT TOURISME EDMUNDSTON

RÉSOLUTION 2023-113

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la proposition de l'Office du tourisme d'Edmundston d'offrir un service de promotion touristique à l'ensemble des régions desservies par la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO), représentant la somme de 30 410 \$ soit acceptée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. DEMANDE D'APPUI : CLINIQUE POUR LA CHIRURGIE DE LA CATARACTE

RÉSOLUTION 2023-114

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick Jean, qu'une lettre d'appui soit acheminée au Centre médico-chirurgical de l'œil d'Edmundston, afin d'obtenir des permis nécessaires du ministère de la Santé en vue de l'implantation d'un centre pour la chirurgie de cataracte à Edmundston.

ADOPTÉE À QUATRE VOTES POUR, UN VOTE CONTRE.

9. URBANISME : 130 ET 132, RUE CANADA

Tel que demandé par la propriétaire du restaurant RestoPub Sportif sis au 132, rue Canada et du fait qu'une section du bâtiment commercial empiète sur le terrain appartenant à la Ville (130, rue Canada), le Conseil recommande de confirmer par écrit que la Ville autorise l'installation d'une pergola au sud dudit restaurant.

10. ENTRETIEN DE LA ROUTE 11/17 (MINISTÈRE DES TRANSPORTS)

Le Conseil mandate la Maire Nicole Somers à rencontrer le ministre des Transports, l'honorable Jeff Carr, relativement à l'entretien des routes provinciales 11 et 17, prévue à la mi-avril.

11. CULTURE DE LA POMME DE TERRE – LOTISSEMENT MARTEL

RÉSOLUTION 2023-115

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'agriculteur locateur des terres de Lotissement Martel dans le Quartier 1, avise le plus tôt possible les citoyens résidant à proximité du lotissement relativement à la culture de pommes de terre à l'été 2023. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12. INVITATIONS : CCMNB – 28 AVRIL ET CLUB D'ÂGE D'OR – 7 MAI

Le Conseil mandate la Maire et la Directrice générale à assister à la journée de formation de la Corporation consultative aux Municipalités le 28 avril prochain et, il mandate la Maire et le conseiller Roger Guimond à assister au 50^e anniversaire du Club d'Âge d'or, le 7 mai 2023.

13. RÉUNION PUBLIQUE DU 11 AVRIL – AVIS ET DÉROULEMENT

Le Conseil recommande qu'un avis soit publié le jeudi 6 avril 2023 afin de convoquer la population à la séance publique demandée par le Comité de droit de parole aux citoyens concernés, le 11 avril à 18 h 30 à la Polyvalente A. J. Savoie. Les questions logistiques reliées à cette rencontre sont clarifiées par le Conseil.

14. FESTIVAL WESTERN – SUBVENTION

RÉSOLUTION 2023-116

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'une subvention de 10 000 \$ soit versée au Festival Western de Saint-Quentin pour l'année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE – SUBVENTION

RÉSOLUTION 2023-117

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Alain Martel, qu'un appel d'offres soit lancé en vue de l'embauche d'un consultant relativement à la Planification stratégique de Saint-Quentin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. ENTENTE SERVICES NB

RÉSOLUTION 2023-118

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la convention de services entre Saint-Quentin et Services Nouveau-Brunswick, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2026, soit conclue selon les frais de service qui demeurent inchangés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17. GRC – COÛTS RÉTROACTIFS DE L'AUGMENTATION SALARIALE

RÉSOLUTION 2023-119

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé dans le budget fédéral 2023 qu'il a décidé de transférer aux municipalités le fardeau de tous les coûts rétroactifs découlant de la nouvelle convention collective de la GRC;

ATTENDU QUE ces coûts extraordinaires, qui s'élèvent à des millions de dollars pour certains gouvernements municipaux, se traduiront par des difficultés majeures pour les collectivités et pour les populations touchées d'un océan à l'autre du pays, et que la décision que les municipalités concernées seront responsables de payer ces coûts a été prise sans que celles-ci soient consultées ou intégrées aux discussions;

ATTENDU QUE les gouvernements municipaux assument déjà une part croissante des coûts des services policiers et que, contrairement à d'autres ordres de gouvernement, ils ne sont pas autorisés à adopter des budgets déficitaires pour répartir dans le temps l'impact de telles sommes extraordinaires et ponctuelles, et qu'ils ne disposent que d'outils financiers restreints;

ATTENDU QUE les gouvernements municipaux seront maintenant forcés de prendre des décisions difficiles qui entraîneront des répercussions sur leurs populations, comme réduire les services essentiels, diminuer les services policiers, accroître grandement les impôts fonciers et/ou annuler les travaux prévus en matière d'infrastructure, au moment où les inquiétudes des Canadiennes et des Canadiens à l'égard de la sécurité publique et du coût de la vie sont déjà élevées;

ATTENDU qu'il est crucial que les municipalités soient dorénavant et proactivement mobilisées sur toute question de coûts des services policiers contractuels, et intégrées à tout processus subséquent sur cette question, pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU que la Ville de Saint-Quentin fera front commun avec la Fédération canadienne des municipalités pour demander au gouvernement fédéral de s'assurer que les gouvernements municipaux soient dûment consultés, pleinement informés et intégrés aux discussions liées aux coûts des services policiers, étant donné le rôle des municipalités dans le maintien de la sécurité des collectivités du pays;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la Ville de Saint-Quentin manifeste cet engagement en publiant un communiqué de presse à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-120

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-121

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

18. CODE DE DÉONTOLOGIE

Les dispositions de l'arrêté sur le code de déontologie sont clarifiées et font l'objet de discussion par le Conseil municipal, notamment, en ce qui concerne le respect des informations confidentielles qui sont discutées à huis clos.

(Mme Linda Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêt)

19. COMITÉ DU PERSONNEL

Poste de préposé-e à l'accueil

(Le conseiller Alain Martel se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

RÉSOLUTION 2023-122

Suite à l'entrevue effectuée le 23 mars 2023, il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que Mme Alyssa Beaulieu soit embauchée à titre de préposée à l'accueil à 37 ½ h/semaine au taux horaire prévu selon l'échelle salariale, à compter du 12 avril 2023 pour une période probatoire de 6 mois. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Le conseiller Martel revient en réunion)

Service de la trésorerie – indemnités au personnel du service

(Le conseiller Serge Pineault se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

RÉSOLUTION 2023-123

Dans le cadre de la période de transition au service de la trésorerie et suite à l'embauche du nouveau technicien comptable et de la nouvelle préposée à l'accueil, il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le salaire de la trésorière adjointe soit bonifié pour une période temporaire de 3 mois, en vertu de l'article 18,3 de l'entente collective, et que 5 jours de congés annuels soient accordés à la Directrice des finances. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Le conseiller Pineault revient en réunion)

Rapport des évaluations de rendement 2023

La Direction générale présente le rapport des évaluations de rendement effectuées pour tout le personnel municipal par les superviseurs immédiats, à l'exception des brigadier-ère-s municipaux qui seront évalués par un agent de la Gendarmerie Royale du Canada au cours des prochaines semaines.

Période d'embauche de la jardinière

RÉSOLUTION 2023-124

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la période d'emploi annuel de la jardinière, Mme Micheline Caron, soit établie du 23 mai au 8 septembre 2023, au salaire prévu selon l'échelle salariale, incluant une allocation financière hebdomadaire pour utilisation de sa voiture personnelle. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

RÉSOLUTION 2023-125

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 35.

Suzanne Coulombe
Directrice générale / Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe